

PREFACE A
L'EDITION ANGLAISE

En prenant l'initiative de traduire ce livre après l'ouvrage séminal de Michel Aglietta, les éditions Verso-NLB apportent une nouvelle pièce à la connaissance, par les lecteurs anglophones, de ce qu'on appelle parfois "l'école française de la régulation". A la présentation succincte de l'origine des concepts de base de cette "école" sont consacrées ces quelques lignes.

Tout d'abord, il n'y a pas "une" école de la régulation. Il y a de nombreux ruisseaux, qui parfois se fondent en un courant, parfois se scindent. Le présent ouvrage se rattache à l'un de ces courants, inauguré par la recherche de M. Aglietta sur les USA et la recherche d'une équipe du CEPREMAP sur le cas français. En cela, il se distingue nettement par exemple (quoique parfois subtilement) d'un autre courant regroupé autour du Professeur G. Destanne de Bernis. En particulier, par sa défiance à l'égard de "lois générales du capitalisme", par l'importance primordiale donnée aux différentes facettes du "rapport salarial" (et non à l'allocation du capital entre les différentes branches). Mais le courant dont il est ici question est lui-même loin d'être homogène. Il tend actuellement à bifurquer, entre des tendances plutôt marxistes, qui persistent à donner la primauté aux questions de la production, celles de l'organisation et de l'allocation du travail humain et de ses produits, et des tendances plus "culturalistes", insistant sur les questions générales de la socialisation, des formes de l'être-en-société. La brève présentation que je vais ici donner renvoie en fait à une phase d'homogénéité transitoire, disons entre 1976 et 1982.

L'origine de cette phase est caractérisée par une double conjoncture : la fin de l'althusserisme, et l'ouverture de la crise. De l'althussérisme, le marxisme français est principalement redevable de

l'accent mis sur la reproduction, avec sa contrepartie : l'oubli de la contradiction. Or le paradigme de la reproduction, dans la version relativement statique qu'en donnait la lecture althussérienne de Marx, était déjà relativement insuffisant pour penser ce cas de reproduction capitaliste que venait de traverser l'Occident, et qui se caractérisait justement par la transformation dynamique conjointe des normes de production et de consommation.

En outre, l'insistance mise par les althussériens sur la réussite quasi-spontanée des phénomènes de reproduction économique-sociale armait peu les chercheurs dans la compréhension de la crise profonde devenue manifeste dans les années 70.

Dans la thèse de Michel Aglietta d'où est issue son premier livre, la notion de reproduction fait un double progrès. D'abord elle acquiert un statut dynamique, à travers le concept de régime d'accumulation. Le régime d'accumulation est un mode de répartition et de réallocation systématique du produit social réalisant sur une période prolongée une certaine adéquation entre la transformation des conditions de la production (volume de capital engagé, distribution entre les branches, et normes de production) et les transformations dans les conditions de la consommation finale (normes de consommation des salariés et des autres classes sociales, dépenses collectives, etc...). Le premier grand mérite du travail d'Aglietta est sans doute d'avoir montré, dans l'histoire économique américaine, la succession de régimes d'accumulation différents, et d'avoir ancré l'étude de ces régimes au coeur de la production, dans l'analyse du procès de travail. Mais cela même serait insuffisant.

Le second grand mérite de cette recherche est l'intuition, encore insuffisamment élaborée, de ce que les régimes d'accumulation ne se matérialisent pas d'eux-mêmes. Le problème est de savoir quelles forces coercitives, quelles formes institutionnelles, assureront la cohérence des stratégies et des anticipations des agents de l'économie marchande capitaliste, pour les faire converger vers la réalisation du régime d'accumulation.

Nous voici amenés au problème de la régulation. Nous appellerons donc mode de régulation l'ensemble des formes institutionnelles, des réseaux, des normes explicites ou implicites, assurant la compatibilité des comportements dans le cadre d'un régime d'accumulation, conformément à l'état des rapports sociaux, par delà (et même, à travers) les contradictions et le caractère conflictuel des rapports entre les agents et les groupes sociaux.

Dans le travail de Michel Aglietta, "la régulation" semble se déformer, au fil de l'histoire, de manière quasi-fonctionnelle, pour épouser les exigences changeantes des régimes d'accumulations. C'est dans la recherche du CEPREMAP (1974-1977) sur l'histoire économique en longue période de la France que se dégagera l'idée de différences dans les modes de régulation, eux-mêmes combinaisons variées de formes de régulation partielles, que l'on caractérisera de manière polaire comme plus ou moins "concurrentielles" ou "monopolistes". Le choix de ces deux termes est peut-être malheureux (comme d'ailleurs la traduction du mot français "régulation", qui évoque la cybernétique ou l'"homéostasie" des processus biologiques, par le mot anglais "régulation", qui évoque avant tout l'action réglementaire de l'Etat). Dans l'opposition "concurrentiel/monopoliste", nous ne pensions pas tant à la plus ou moins grande concentration de pouvoir entre les mains de tel ou tel agent. Nous voulions essentiellement opposer deux situations, selon que l'aléatoire validation sociale des marchandises et des forces de travail offertes sur le marché était simplement constatée "ex-post", ou que la haute probabilité de sa réalisation était garantie ex-ante par des formes institutionnelles, et anticipée dans le comportement des agents et des groupes sociaux.

Dans un régime d'accumulation sous régulation monopoliste, les contradictions qui constituent les rapports sociaux ne disparaissent évidemment pas. Néanmoins, l'horizon prospectif et l'espace de représentations des agents et des groupes deviennent tels qu'ils offrent un terrain pour un calcul économique en termes nominaux assuré d'une

relative prévisibilité. D'où la possibilité de reconstruire une théorie explicite des prix et des revenus, théorie relative à chaque mode de régulation particulier, et dont le rapport à la théorie marxiste de la valeur-travail fait alors problème.

Il m'était revenu la tâche, lors de la recherche du CEPREMAP, d'explicitier l'enracinement marxiste possible de la théorie de la régulation, tandis que J.P. Benassy proposait une interprétation néo-keynésienne, et que le reste de l'équipe développait l'étude historique et économétrique de la succession des régimes d'accumulation, des modes de régulation et des crises, de 1789 à nos jours. De cette dernière partie du travail le lecteur trouvera les résultats essentiels dans le beau livre de Robert Boyer et Jacques Mistral, Accumulation, inflation, crises (P.U.F., 1978, Paris). Le présent livre, qui fait suite à Crise et inflation, pourquoi ?, (F. Maspéro, 1979, Paris) constitue en quelque sorte un sous-produit de mon travail d'alors. Il est plus particulièrement consacré au problème du passage de la production aux phénomènes nominaux.

Dans les années qui suivirent, les analyses alors proposées tant par M. Aglietta que par l'équipe du CEPREMAP, qui elles-mêmes reprenaient et accompagnaient les réflexions de B. Coriat, B. Billaudot, A. Granou et tant d'autres, connurent d'importants développements, tant dans le domaine de l'étude du procès de travail, que dans celui des spécificités nationales et des relations internationales. Un rapprochement s'opéra même avec les réflexions plus "institutionnalistes" de R. Delorme et C. André sur la question de l'Etat.

Cependant, la réflexion sur l'aspect nominal des phénomènes (les prix, les revenus) marqua le pas, puis aboutit, dans un contexte de crise du marxisme, à de sérieuses divergences sur la question de la monnaie, dont on trouvera un exposé "partial" dans le texte joint en Annexe de l'édition anglaise. Ces divergences, qui en dernière analyse renvoient à la question du rapport de la théorie de la régulation au marxisme, interdisent que l'on puisse considérer le présent ouvrage comme représentatif d'une quelconque "orthodoxie" de la (bien fragile) "Ecole

Française de la Régulation". De toutes façons, qu'aurions nous à faire d'une "orthodoxie" ? Comme le disait Umberto Eco dans "Le nom de la Rose", "les seules vérités qui servent sont de instruments à jeter..."

Alain LIPIETZ

Décembre 1984